

Compte rendu du CDPA d'Eure et Loir du 8 novembre 2018

Thème : « Je suis perdu, je vais où, je fais comment ? »

Présents :

Dorcas Flore	Just	Amer	Ludovic
Patrick	Béatrice	Edithe	Romane
Léa	Florence	Aurélie	Francine

(8 Personnes accompagnées et 4 intervenants sociaux)

Présentation du CDPA

Le CDPA permet aux personnes vivant en structure d'hébergement et de logement, de se rencontrer, d'échanger sur les politiques de lutte contre les exclusions et de faire collectivement des propositions. Cette réunion a lieu 2 fois par an.

Il est composé majoritairement de personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité (à minima 2/3 des participants).

Le but de ce CDPA était de construire des plaquettes d'informations lors de 3 situations :

- Lorsque l'on arrive dans la rue
- En entrée de centre d'hébergement d'urgence
- En entrée d'hébergement

Ces plaquettes doivent recenser les informations essentielles pour s'orienter.

Propositions :

-  Mettre un panneau à l'extérieur des abris de nuit ou accueil de jour, associations pour expliquer ce qu'est le 115

- ✚ Mettre sur la porte intérieure de chaque chambre une feuille qui explique le fonctionnement de l'hébergement d'urgence (proposition en cours de travail) ou du CHRS
- ✚ Mettre des documents sur les informations sur l'urgence au conseil départemental
- ✚ Mettre à jour le site internet
- ✚ Mettre ses informations par vidéo